



## Présentation du Comité d'éthique inter-EHPAD Saône/Revermont

# SOMMAIRE

- 1- Les origines du CESR
- 2- Les objectifs du CESR
- 3- Les étapes d'élaboration du CESR
- 4- L'état actuel du CESR
- 5- La séance de débat
- 6- Le déroulement des débats
- 7- Les saisines du CESR
- 8- Les activités connexes du CESR
- 9- Conclusion

# 1. Origines du CESR

**Né de la concertation de deux directeurs d'EHPAD en 2017:**

- Mme PAQUELIER BARTUEL pour 4 EHPAD publics, (312 lits).
- M. HALADEJ pour un établissement privé associatif (80 lits - groupe ADEF).

Chacun cherchant à **mettre en place une instance commune** pour intégrer la réflexion éthique dans les pratiques quotidiennes des EHPAD.

# 1. Origines du CESR

**Octobre 2017** : 1<sup>ère</sup> rencontre informelle → déterminer un projet commun. Matérialisation d'un projet de comité d'éthique à réaliser et à soumettre au réseau ComEth BFC.

**Décembre 2017** : prise de contact avec le réseau ComEth à Dijon pour l'examen des documents préparatoires du Comité d'éthique.

**22 février 2018** : **1<sup>ère</sup> réunion officielle** des membres fondateurs : examen des documents de travail présentés au réseau ComeEth + désignation des membres du Bureau.

→ Dépôt des fiches de recensement des questions éthiques et des inscriptions.

**Septembre 2018** : MISE EN ROUTE ET CONSTITUTION VALIDÉE DU CESR.

## 2. Objectifs du CESR

- **Regrouper** des structures similaires = 5 EHPAD.
- Pour discuter de **situations concrètes** = Ethique clinique.
- Et intégrer la réflexion **éthique à la pratique quotidienne**.
- Créer un système inclusif, simple, productif fondé sur le volontariat.

# 3. Etapes d'élaboration du CESR

## a- Initiative partagée

Partant d'une politique d'établissement partagée entre directeurs :

Le cadre prédéterminé de la structure :

- 4 EHPAD publics, 1 EHPAD privé,
- Organisant des séances de débat périodiques,
- sur des **questions d'éthique clinique.**

# 3. Etapes d'élaboration du CESR

## b- étude de l'environnement

Préalable indispensable : se renseigner sur les cellules éthiques existantes sur le département.

Si nous avons eu connaissance d'une structure similaire nous nous serions adressés à elle pour envisager une intégration ou un partenariat.

# 3. Etapes d'élaboration du CESR

## c- Répartition des missions

La répartition de rôles des futurs membres du Bureau.

1. **La vie administrative du Comité** → Président/Vice-Président pour le CESR → **Directeurs**
2. **La réalisation documentaire** + stratégie de communication et d'information → **l'Animateur**

A permis de réfléchir rapidement à **un projet du CESR** avec:

- Une composition du CESR: les membres du Bureau, leur rôle, leur place
  - La composition du comité de réflexion
  - Le mode d'inscription des participants
  - Le mode de recensement des questions éthiques
  - L'organisation des débats
- débouchant sur un **pré-projet de charte de fonctionnement**.



### 3. Etapes d'élaboration du CESR

#### d- La première structure envisagée

La 1<sup>ère</sup> structure du CESR était très organisée, comprenait **un objectif pondéré de représentation des professionnels** des établissements ainsi que des formations de groupes de travail précis. **Les membres s'engageaient** sur une durée d'un an à participer aux séances de débats du CESR ainsi qu'à la 'vie du Comité'.

- **1 « Bureau »** chargé de l'administration du CESR.
- **1 « Comité »** regroupant les personnes qui participent aux débats éthiques.
- Mise en place de différents **modes de saisines**.

# 3. Etapes d'élaboration du CESR

## d- La première structure envisagée

Personnes pouvant être membre du comité d'éthique		Effectif retenu	Personnes pouvant être membre du comité d'éthique		Effectif retenu
<b>Domaine médical</b>		<b>2</b>	<b>Domaine technique</b>		<b>1</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Médecin gériatre ou psychiatre spécialiste de la personne âgée</li> <li>- Médecin coordonnateur</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agent technique</li> </ul>		
			<b>Direction et encadrement</b>		<b>3</b>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadre de santé</li> <li>- IDEC</li> </ul>	
<b>Domaine paramédical</b>		<b>3</b>	<b>Domaine administratif</b>		<b>2</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- IDE</li> <li>- Psychologue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- AS</li> <li>- AMP</li> <li>- ASH</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attaché de direction</li> <li>- Adjoint des cadres</li> <li>- Adjoint administratif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable RH</li> <li>- Responsable comptabilité</li> </ul>	
<b>Domaine animation</b>		<b>1</b>	<b>Personnalité extérieur aux établissements</b>		<b>2</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- animateurs</li> <li>- Bénévole participant à l'animation</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentant des familles</li> <li>- Représentant des personnes hébergées</li> </ul>		
<b>Domaine restauration</b>		<b>1</b>	<b>Spécialiste</b>		<b>1</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chef de cuisine/cuisinier</li> <li>- Responsable hôtelier</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Spécialiste de l'éthique</li> <li>- Spécialiste de la qualité du secteur médico-social</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseignant chercheur du domaine ou d'un domaine annexe (santé, droit, philosophie, littérature..)</li> </ul>	

**Nombre de membres à désigner : 16 - Par séance possibilité de 5 invités**

**Capacité maximale de 21.**

# 3. Etapes d'élaboration du CESR

## d- La première structures envisagée

### **Points positifs :**

Fonctionnement structuré.

Effet représentatif assuré et pondéré.

Rigueur de fonctionnement favorisant la fécondité des débats.

### **Points négatifs :**

Nécessite l'engagement impératif des membres.

Mode de réalisation des débats très contraignant, peu attractif.

Procédure d'inscription et de fonctionnement complexes.

# 3. Etapes d'élaboration du CESR

## e- 1<sup>er</sup> retour

**Conclusions** de la Réunion du Bureau pour le regroupement des questions éthiques et des inscriptions:

**1/Entente générale sur les objectifs du CESR**

**2/Peu d'adhésion → Mise en évidence de freins :**

- **Manque de souplesse** dans la composition ET le fonctionnement du CESR
- **Manque d'explication** et de visibilité du CESR naissant
- Disponibilité / **investissement demandé trop important** (engagement à l'année).

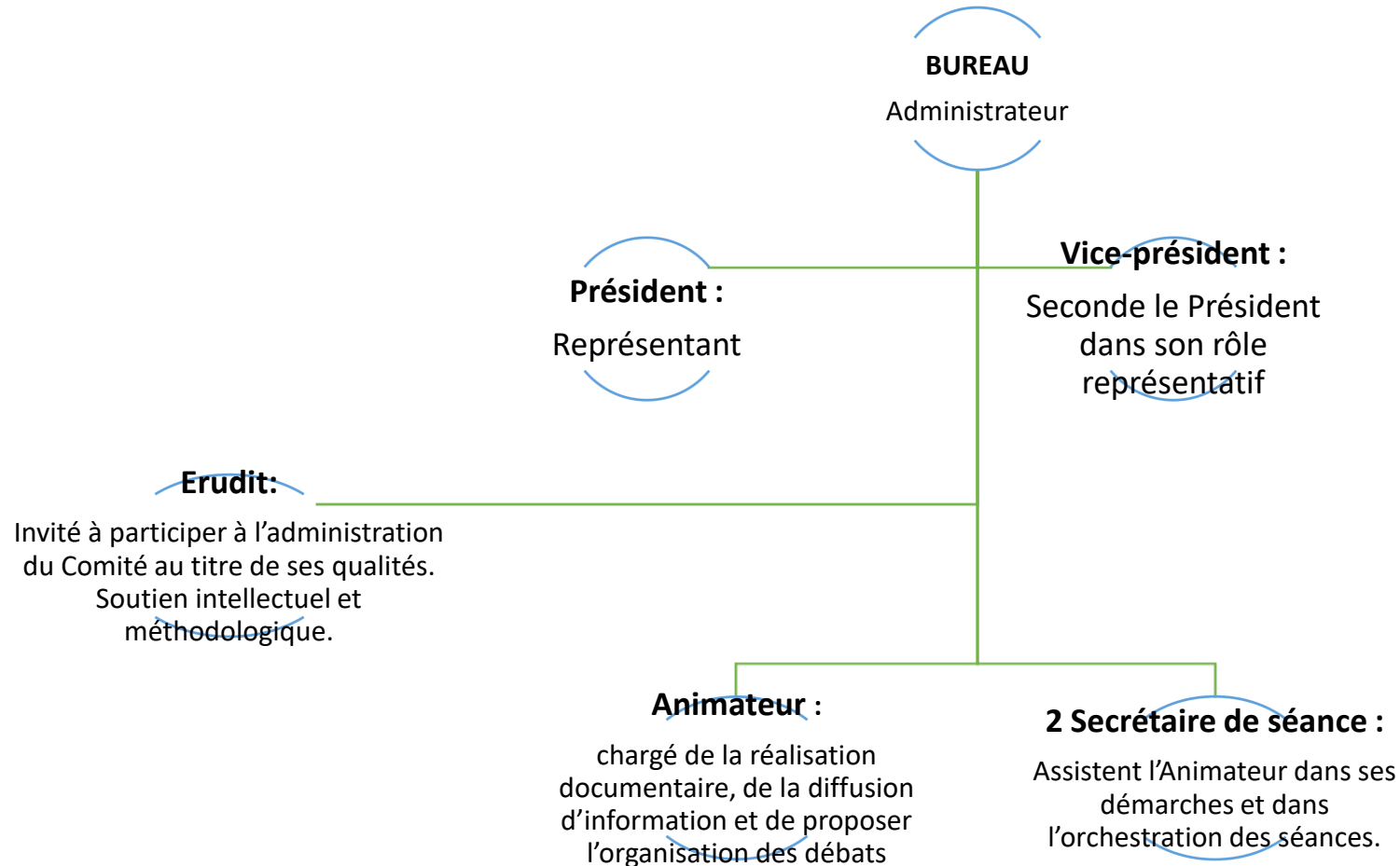
C.A.T = SIMPLIFIER – ASSOUPHIR – REDUIR LES 1<sup>ER</sup> OBJECTIFS – SE RENDRE VISIBLE – COMMUNIQUER

# 4. L'état actuel du CESR

- **Adhésion libre, sans engagement**
  - Libre de participer à une séance de débat
  - Libre de s'impliquer dans la vie du CESR
  - Libre de disposer des seules informations qu'on estime importantes
- **Ouvert à TOUS LES PROFESSIONNELS**
  - Suppression de l'idée pondérée ou représentative
  - Pas de distinction selon la nature contractuelle
  - bénéficiaire d'un lien avec un des EHPAD fondateur = salarié, professionnel partenaire, membre d'instances, bénévole.
- **Création d'un SITE INTERNET**
  - Pour suivre l'évolution du CESR
  - Se familiariser avec l'éthique
  - S'inscrire au Comité
  - Déposer une question éthique
  - S'inscrire en séance de débat

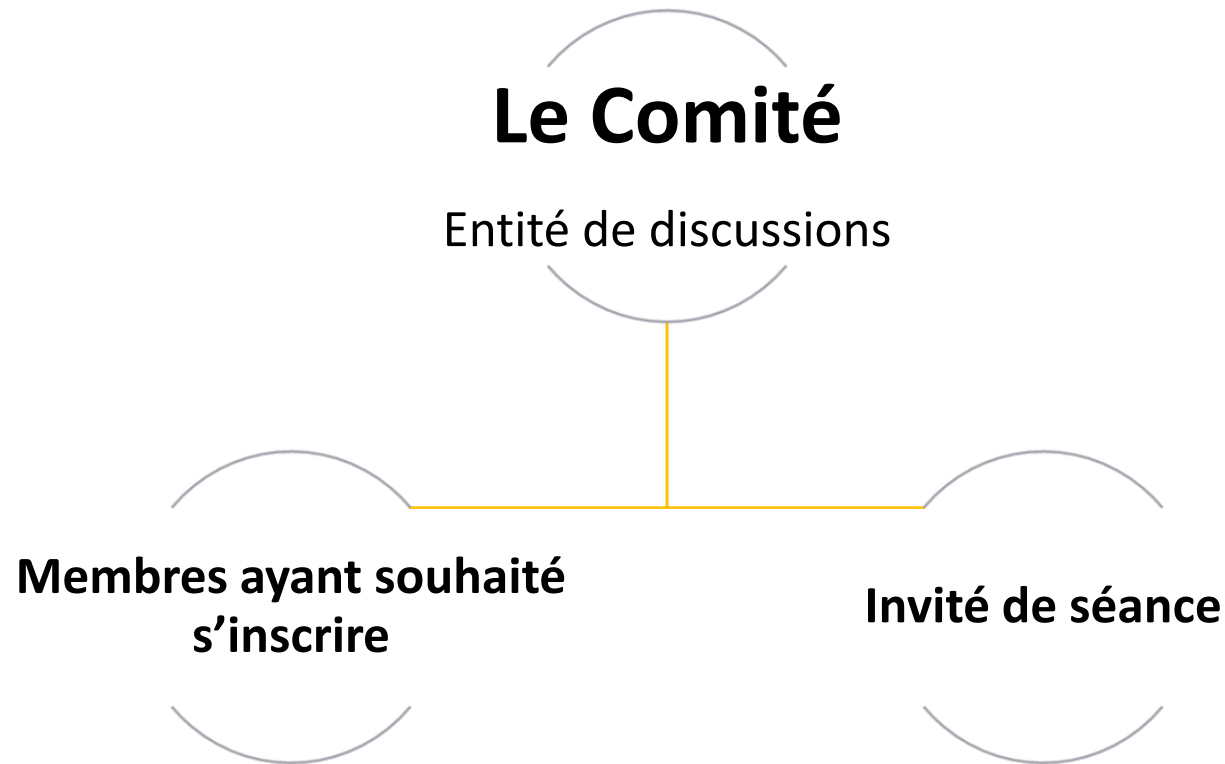
# 4. L'état actuel du CESR

## a- organigramme du Bureau



# 4. L'état actuel du CESR

## b- Organigramme du Comité



Le lien avec les membres du comité se fait via l'adresse mail créée pour le CESR ou via les classeurs présents dans les EHPAD.

L'invité de séance travaille en parallèle de « l'ERUDIT » membre du Bureau : Il permet par ses qualités et/ou son expérience, d'approfondir le débat sur le thème choisi.

# 5. La séance de débat

## a- Recensements préalables

Pour se focaliser sur **des situations concrètes**, les EHPAD ont diffusé dans les services **des fiches de « recensement des questions éthiques »**, élaborées par l'Animateur et validées par le Bureau.

Le recensement permet de définir des séances de travail sur les thèmes communs partagés par les EHPAD.

- Via **des classeurs** dans chaque établissement
- Le dépôt des questions est aussi **possible en ligne**

Des instructions pour remplir les différents formulaires sont associées à ces fiches.

**Mot d'ordre : VISIBILITE – ACCESSIBILITE.**



# 5. La séance de débat

## b- Constat

**Constat** : Peu d'inscription + peu de questions posées spontanément.

→ Besoin d'aiguiller les professionnels en proposant des thèmes sur lesquels des situations faisaient pour eux écho.

## 5. La séance de débat

### c- Correctif : recensement des questions éthiques

4 thèmes, illustrés par une situation exemple, permettant de recenser les situations s'y référant. Une catégorie « autre ».

1. L'expression et la restriction de la liberté d'aller et venir des personnes accueillies.
2. Le rapport au temps dans la prise en charge des personnes accueillies.
3. L'impact des finances dans la pratique soignante.
4. La prise en compte du choix du résident et de son consentement.
5. Autre



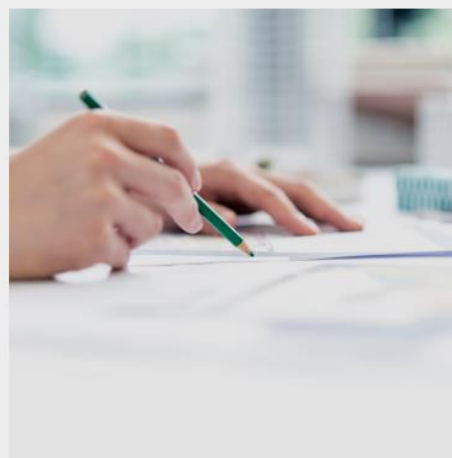
# Inscriptions en ligne

Site internet : <https://ethiquesr.wixsite.com/ethiquesr>

## Participer à la vie du Comité d'éthique

### Comité d'éthique Saône Revermont

Reflexion éthique du secteur médico-social



*Dépôt des questions  
éthiques*

Je participe !



*Devenir membre du  
Comité d'éthique*

Je participe !



*1ère séance de débat*

Je participe !

# 5- La séance de débat

## Inscription en ligne

*Voici mes questions :*

**Comité d'éthique Saône Revermont**  
Reflexion éthique du secteur médico-social

\*Etablissement  \*Profession

\*Email

Thème 1: L'expression et la restriction de la liberté d'aller et venir des personnes accueillies.

Thème 2. Le rapport au temps dans la prise en charge des personnes accueillies.

Thème 3. L'impact des budget dans les pratiques soignantes.

Dépôt des questions éthiques

Heure non définie  
Lieu non défini

## 5. La séance de débat

### d- Inscriptions des participants

Le recensement **des inscriptions** se fait de la même manière

→ **via les classeurs** dans les établissements.

→ Inscription également **possible en ligne**.

Il est demandé aux personnes de s'inscrire dans sa **catégorie professionnelle** pour faciliter le travail statistique des études.

# APPEL A CANDIDATURES VOLONTAIRES

## PARTICIPATION AUX SEANCES DE DEBAT DU COMITE D'ETHIQUE

### INTERETABLISSEMENT SESSION 2019

**CONSIGNES :** Veuillez renseigner la feuille qui correspond à votre fonction. Reportez-vous à votre domaine de compétence à la page répertoriée :

→ Vous disposez de 9 domaines répartis comme suit :

1. **Domaine médical** – Médecins et médecin coordonnateur (page 2.)
2. **Domaine soin et services** – IDE, psychologues, AS, AMP, ASH Q (page 3.)
3. **Domaine animation** – animateurs (page 4.)
4. **Domaine hôtellerie/restauration** – Responsable hôtelier, Chefs, cuisiniers, aides cuisine, cantiniers (page 5.)
5. **Domaine technique** – agents des services technique (page 6.)
6. **Domaine direction et encadrement** – directeurs, directeurs adjoint, attachés d'administration hospitalière, cadres de santé, IDEC (page 7.)
7. **Domaine administratif** - adjoints des cadres, adjoint administratif (page 8.)
8. **Domaine personnalité extérieur** – représentant des familles, représentant des résidents (page 9.)
9. **Domaine spécialiste** – Qualité, formateur, nutritionniste, diététicien, autre intervenant spécifique (page 10.)

# Inscriptions en ligne

## Comité d'éthique Saône Revermont

Reflexion éthique du secteur médico-social

*Plus que quelques renseignements*

\*Etablissement  \*Fonction

\*E-mail

Je souhaite devenir membre du CESR pour :

- Participer aux différents débats !
- Recevoir les différents documents du CESR par mail.
- Par curiosité !

Temps restant : 18:03

Devenir membre du Comité d'éthique

---

Heure non définie  
Lieu non défini

---

Membre du CESR	€0
Quantité : 1	

---

Total	€0
-------	----



# Inscriptions en ligne

<b>Devenir membre du Comité d'éthique</b>		<b>N° DE BILLET</b>
<b>HEURE ET LIEU</b> Heure non définie Lieu non défini		<b>Numéro de commande :</b> FCTV-J5V3-41
<b>TYPE DE BILLET ET PRIX</b> Membre du CESR – Gratuit		<b>Statut du paiement</b> Gratuit
<b>COMMANDÉ PAR</b> EHPAD DE MERVANS AIDE SOIGNANT	<b>DATE DE COMMANDE</b> Jun 3, 2019	



# 5- La séance de débat

## d- Calendrier des débats

Prédéterminer par les thèmes de séance:

APRES LE RECENSEMENT

- Les thèmes les plus attractifs sont positionnés en 1<sup>er</sup>.
- 1 séance toutes les 10 semaines selon plannings et congés ( 4/5 séances/an).

→ Le calendrier des débats est disponible **dans les EHPAD et en ligne.**


→ Les inscriptions pour la séance suivante se font à l'achèvement de la séance précédente pour éviter les absences (*rappel automatique de séance via le site internet*).

## 6- Déroulement des débats

- \* **Le déroulement de la séance** est prévu par l'Animateur, le Bureau en a connaissance.
- \* **Les « règles »** de bonne conduite des discussions sont présentées au préalable et rappelées en séance.
- \* **Participation** : hors temps de travail ou sur le temps de travail selon la politique d'établissement des directeurs d'EHPAD.
- \* **Lieu de séance** variable pour ne pénaliser personne sur les trajets ou à mi-chemin dans une salle prêtée pour l'occasion.
- \* **Délai pour rendre les avis**: 4 semaines après une séance de débat. Ou 72h en saisine d'urgence. (documents disponibles en ligne – modalités en réflexions).


# EX: Organisation des séances de travail

Exemple de séance: 16 inscriptions + 2 invités + animateur + 3 membres du Bureau = 22 présents.

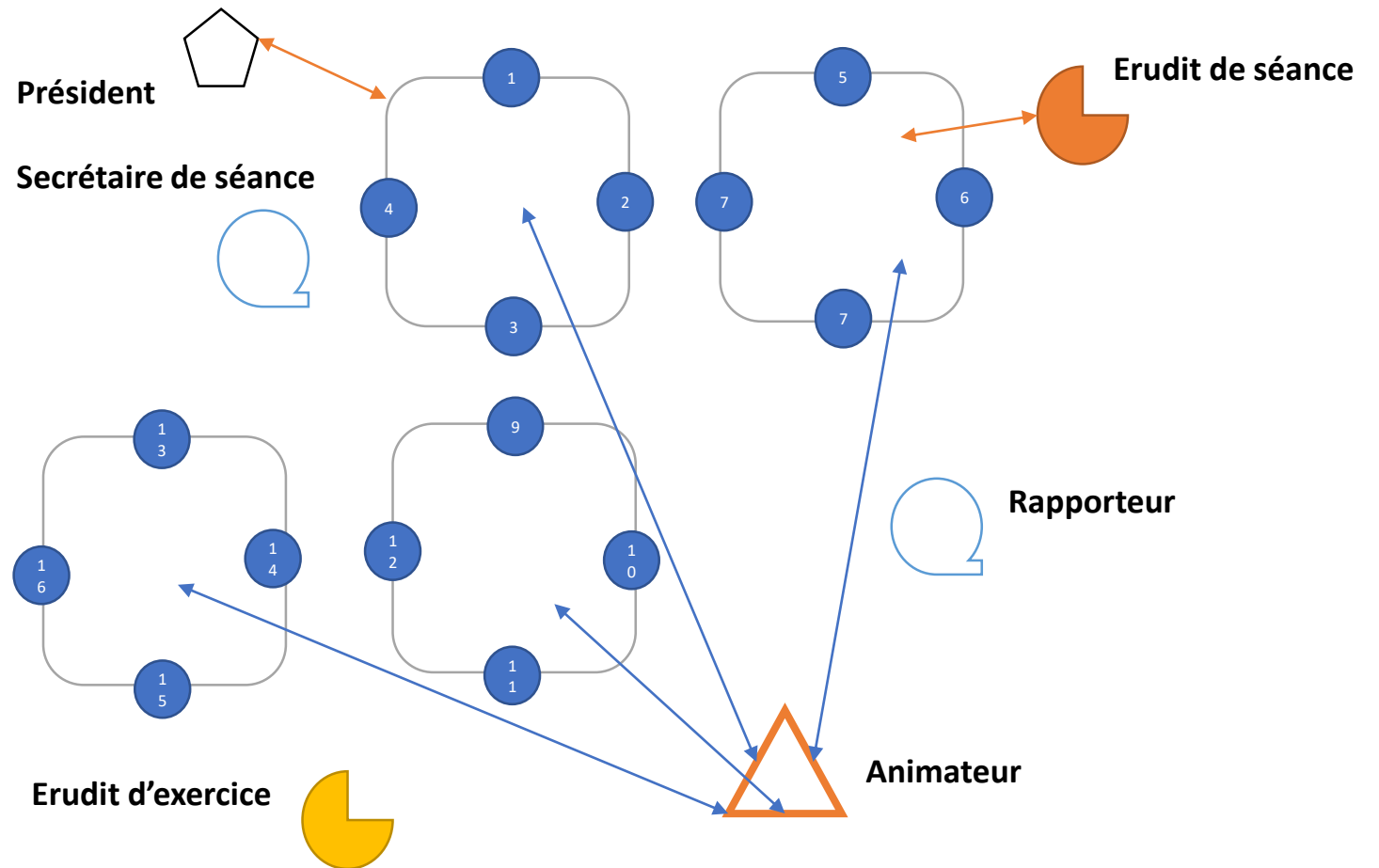
 Membre du Comité

 Président  
 Ou Vice Président

 Animateur

 Invité de séance  
Invité d'exercice

 Deux secrétaires



# 6- Déroulement des débats

## a-Méthodologie des débats. Exemple

### Exemple de programme de débat

THEME: Le refus de soin en EHPAD

Présentation du thème = indications bibliographiques, introduction générale sur le thème par un des invités. (15/20min)

Présentation de la méthodologie du débat (= ex: débat organisé). (5min)

Partie 1		Partie 2	
30 min	20 min	30min	20min
Expressions successives des idées brutes dans le respect du thème = écriture des idées sur les feuilles de recensement	Sélection des 3 idées 'favorites'	Confrontation de l'idée faisant consensus par groupe → présentation, raison de la sélection aux autres membres.	Détermination d'une recommandation en réaction aux idées examinées.

= 2h/2h15

# 6- Déroulement des débats

## b-Intérêt de la méthode de débat.

*Qu'il soit très structuré, ou organisé sur le model d'une réunion classique (ordre du jour + président de séance, secrétaire de séance) le 'programme' ou la 'méthode' de débat doit de préférence :*

- Être **connue et diffusé** à l'avance.
- Permettre un **collecte de données**.
- Maintenir le calme et le respect durant les débats.
- **Guider les membres** vers une réalisation (élaboration de recommandation).
- Permettre **d'apporter des 'réponses' (résolutions)** aux questions posées.

# 7- Les saisines du CESR

Trois types de saisines :

1 - **La saisine *a posteriori*** → saisi du CESR par un membre du CESR sur un questionnement éthique faisant référence à une situation vécue ou en cours de réalisation. Ex : Gestion des risques, manipulations, évènement grave et indésirable..

2 – **La saisine *in situ*** → saisi « urgence » par un des établissement membre, pour une affaire en cours. Dans ce cas le Bureau peut se déplacer jusqu'à l'établissement ayant émis sa requête et organise une séance de consultation. (*réflexion pour permettre la saisine hors EHPAD fondateurs*).

3- **Saisine hors établissement** → Saisine par un EHPAD non fondateur, sur une question éthique pour laquelle il souhaite bénéficier d'un éclairage. La question est traitée à la prochaine séance de débat en annexe, l'EHPAD recevra le compte rendu de la séance de débat. (*réflexion à poursuivre*).

## 8. Les activités connexes du CESR

**Le CESR s'est rapidement présenté comme une ouverture sur de nouvelles activités:**

Aujourd'hui il permet:

- D'être référencé comme **porteur de projets** relatifs à l'éthique (EX: Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie)
- **D'engager des démarches** plus facilement auprès des professionnels de santé sur des questions d'éthique et de **créer des partenariats** avec les établissements du réseau de santé du territoire = point de référence. (Ex: télémédecine).
- De réaliser des études en interne pour le compte des EHPAD membres du Comité.



# 9. Conclusion

## Pour éviter :

- La sclérose du Comité avant son aboutissement
- Les guerres de chapelles
- Des objectifs intenable ou décourageants
- Une construction précipitée fragile
- Un désintéressement par manque d'information et de compréhension
- Un comité dormant qui dessert la structure

# 9. Conclusion

## On peut privilégier :

- Une souplesse de fonctionnement
- La prise en compte du facteur humain dans la réalisation d'un projet
- Des objectifs progressifs et s'autoriser à les abaisser selon les besoins
- Du temps pour construire le Comité
- Un travail d'information à PROFUSION avec des outils de communication modernes
- De penser un comité « passerelle » comme un outil pluriel et pas seulement au travers de débats

Merci de vote attention

Sonia TORNER

Animatrice du CESR